

SSRAJ : Coupons Gratuits de Planification Familiale pour les Adolescent(e)s et Jeunes

Pourquoi utiliser cette approche ?

Les coupons gratuits de planification familiale émis par les Villes, les partenaires techniques ou même le système de santé sont offerts aux adolescent(e)s et jeunes de 15 à 24 ans et permet de lever les barrières financières à l'utilisation des méthodes modernes de contraception, accroître l'accès aux services de santé sexuelle et de la reproduction des adolescent(e)s et jeunes (SSRAJ), et de mesurer l'efficacité des activités de génération de la demande.



ETAPE 1 : Elaborer le programme des coupons

dans le cadre d'un programme plus global de promotion de la PF/SSRAJ avant son lancement



ETAPE 2 : Mobiliser les fonds

de diverses sources, dans un compte bancaire si possible, en quantité suffisante pour la prise en charge du nombre de coupons qui seraient mis en circulation





ETAPE 3 : Signer un mémorandum d'entente (MOU)

après une négociation avec toutes les parties prenantes, qui décrit l'objet, les éléments pris en compte, les conditions de délivrance des services, les conditions de paiement et les modalités de remboursement



ETAPE 4 : Concevoir et imprimer les coupons

lorsqu'on a fini les négociations avec toutes les parties prenantes

			
COUPON JEUNE N°		COUPON JEUNE N°	
VOLET A (à garder par le distributeur)		VOLET B (à retourner à la Mairie)	
Zone sanitaire :	Zone sanitaire :	Zone sanitaire :	Zone sanitaire :
Commune :	Commune :	Commune :	Commune :
Structure de santé de référence :	Structure de santé :	Structure de santé :	Structure de santé :
Nom de la cliente :	Nom de la cliente :	Nom de la cliente :	Nom de la cliente :
Adresse/Tél. :	Adresse/Tél. :	Adresse/Tél. :	Adresse/Tél. :
Motif :	Service rendu :	Service rendu :	Service rendu :
Imputation :	Montant :	Montant :	Montant :
Nom du distributeur :	Nom du prestataire :	Nom du prestataire :	Nom du prestataire :
Date : _____	Signature : _____	Date : _____	Signature : _____
			et Cachet
Valable pour trois (3) mois		Valable pour trois (3) mois	



ETAPE 5 : Sensibiliser les prestataires de services de santé

sur le circuit d'offre de service et de remboursement des coupons



ETAPE 6 : Identifier et orienter les agents de distribution des coupons

comme les relais communautaires, les associations de jeunes, les organisations de la société civile, les organisations à base communautaire ou les agents municipaux

NB : La distribution des coupons est toujours accompagnée d'information au préalable sur la PF



ETAPE 7 : Organiser la distribution des coupons

en ciblant les milieux à forte concentration d'adolescent(e)s et jeunes



ETAPE 8 : Superviser et suivre la distribution des coupons et l'offre des services

pour s'assurer que les adolescent(e)s et jeunes munis de coupons ne payent aucun autre frais avant de bénéficier des services



ETAPE 9 : Rembourser les coupons servis

à la fin de chaque trimestre et selon les clauses du MOU



ETAPE 10 : Collecter et analyser les données puis disséminer les résultats

pour comprendre le type de services offerts, le nombre de nouvelles utilisatrices recrutées et le mix des méthodes adoptées par les adolescent(e)s et jeunes à travers les coupons

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez visiter <https://tciurbanhealth.org/courses/paquet-porteur-generation-de-la-demande-pf/lessons/ssraj-coupons-gratuits-de-planification-familiale-pour-les-adolescents-et-jeunes/>